

Test de connaissance du français

Pour le Canada



Épreuves obligatoires



Compréhension orale 35 mn



Compréhension écrite 60 mn



Expression écrite 60 mn



Expression orale 12 mn



Dispenses

Aucune dispense n'est autorisée
par les autorités canadiennes

Les candidats à l'immigration permanente
doivent obligatoirement passer un test
linguistique (français et/ou anglais) quels
que soient leur nationalité ou leurs
diplômes.



Support de passation



Sur papier*



Sur ordinateur (SO)*



* Selon les centres d'examen :

<https://www.france-education-international.fr/centres-d-examen/carte>



Délivrance des résultats

15 jours (ouvrés)



Objectifs



Immigration permanente au Canada

(10 provinces, 3 territoires)

Citoyenneté canadienne



Nationalité
Carte de résident



Immigration
Québec



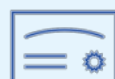
Exercice de la médecine



Travail



Informations générales



Attestation valable 2 ans
(à compter de la date de délivrance)



30 jours d'attente avant de s'inscrire
à une nouvelle session du TCF



Le TCF est adossé au Cadre européen
de référence pour les langues (CECRL)

<https://www.france-education-international.fr/test/tcf-canada>

